

INSCRIPTIONS 2026 - 2027

ÉCOLE DE NATATION

— DE 6 À 10 ANS —
(NON NAGEURS)

TOUS LES MERCREDIS
(HORS VACANCES)

PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTION À L'ACCUEIL

LE NAUTIL

Ouvert 7j/7

RD 21 • Pontault-Combault

01 60 37 27 77 • le-nautil.fr



LES PRINCIPES DE L'ÉCOLE DE NATATION

FONCTIONNEMENT

L'école de natation est réservée en priorité aux enfants qui ne savent pas nager.

Pour intégrer l'école de natation, tout enfant doit être âgé de 6 ans révolus jusqu'à 10 ans au jour de la première séance.

L'objectif des séances est de rendre les enfants autonomes pour qu'ils soient en sécurité.

À ce titre, selon l'âge et le niveau de chaque enfant, plusieurs cycles pourront parfois être nécessaires.

Une présence à chaque cours est indispensable et obligatoire. En cas d'absence, un enfant peut se retrouver en difficulté et ne plus être en capacité de suivre les cours.



ORGANISATION DES SÉANCES

Pour des raisons de sécurité et afin que les séances puissent s'organiser au mieux et dans l'intérêt de chaque groupe :

- L'enfant devra se présenter à l'accueil 15 minutes avant le début du cours
- L'enfant devra être accompagné par un adulte à son arrivée et à la sortie de l'établissement
- L'enfant se présentant à l'accueil plus de 10 minutes après le début du cours ne pourra assister à celui-ci
- Toute absence à un cours devra être signalée au plus tôt

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Pour des raisons d'hygiène, de confort et de sécurité :

- Le port du bonnet de bain est obligatoire
- Seul le slip de bain ou boxer aquatique au-dessus des genoux est autorisé pour les garçons et le maillot une pièce pour les filles
- Une tolérance est faite pour le port d'un T-shirt lycra pour les moins de 10 ans
- Les chaussons de piscine sont vivement déconseillés, sauf en cas de verrues, car ils handicapent l'enfant dans son évolution
- Tout enfant porteur de lésions cutanées devra présenter un certificat de non-contagion pour pouvoir participer aux cours



INFORMATIONS PRATIQUES

JOURS ET HORAIRES DES COURS

Mercredi	9h - 9h40 9h45 - 10h25 10h30 - 11h10
----------	--

CALENDRIER

Pas de séances pendant les vacances scolaires

Cycle 1

Séances : du mercredi 16 septembre 2026 au mercredi 3 février 2027

Inscription à partir du 24 août 2026 à l'accueil de l'espace Aquatique

Cycle 2

Séances : du mercredi 24 février 2027 au mercredi 23 juin 2027

Inscription à partir du 1^{er} février 2027 à l'accueil de l'espace Aquatique

TARIFS

Résidents Agglomération	Extérieurs
88 €	115 €

Le territoire de l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne est composé de 12 villes :

- Brou-sur-Chantereine
- Champs-sur-Marne
- Chelles
- Courtry
- Croissy-Beaubourg
- Émerainville
- Lognes
- Noisiel
- Pontault-Combault
- Roissy-en-Brie
- Torcy
- Vaires-sur-Marne



Ouvert 7j/7

RD 21 · Pontault-Combault

Tél. : 01 60 37 27 77

le-nautil.fr •  



5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 Marne-la-Vallée Cedex 1
01 60 37 24 24 · contact@agglo-pvm.fr
agglo-pvm.fr

